

Commentaires suite aux propos émis par la direction de la communication des Senioriales et rapportés par le journaliste du journal « Midi Libre » du 25.7.2013

Cette personne semble sûre d'elle et affirme aux lecteurs ce qui est contraire à la vérité. Evidemment, pratique courante aux Senioriales, on s'attaque au président de l'association en dénonçant un « profil à chercher des ennuis » ! **Quels ennuis ?**

Ainsi, si nous comprenons bien la « direction de la communication », le fait de transmettre au promoteur des réclamations, exiger des réponses, le suivi des problèmes, des dommages, malfaçons et relancer si tout cela traîne, c'est « chercher des ennuis » !

Les copropriétaires qui ont eu des contacts directs avec le promoteur savent comment les choses se passent et nous en fournirons à tous de multiples preuves sur ce site.

Pour s'exonérer de graves manquements, litiges ou mensonges répétitifs pour les résidences de Hinx et de Meursac, elle prétend que ce sont les frères RAMOS (à qui leur société a été rachetée en 2007 par « Pierre et Vacances ») qui seraient responsables de ces déboires !

Mais, rachetée, cette société est devenue la leur et ils devaient alors suivre l'achèvement des travaux, ce qu'ils présentent comme le « parfait achèvement » jusqu'au bout, c'est-à-dire le respect de tous les engagements ! Ce qui n'a jamais été le cas. Bien au contraire !

Depuis ce rachat, qui fait des « promesses commerciales » non tenues, bafouées ? Qui ment aux nouveaux copropriétaires ? Qui présente la future résidence, ses aménagements, les logements, d'une manière trompeuse ? Nous ne sommes plus en 2007 mais en 2013 et les mensonges, la publicité mensongère, le non respect des engagements, ce ne sont plus, éventuellement, les frères RAMOS, créateur du concept, mais bien la société « Les Senioriales » d'aujourd'hui dont le siège est à Toulouse !

Ceux qui exigent des explications et une action réparatrice seraient donc des profils « à chercher des ennuis » ! Très très faible argument devant l'accumulation considérable de ce qui peut être reproché à un promoteur pour le moins indélicat !

Le fait d'exposer nos griefs serait « à la limite de la diffamation » !

Mais abuser de la confiance de seniors, âgés, qu'est-ce ?

Rien de ce que nous disons, exposons, expliquons et présentons, sur notre page Facebook ou maintenant sur notre site est invention ou montage de notre part. Nous nous défendons tout simplement. Nous exposons les litiges.

Nous pouvons tout prouver et nous le faisons chaque fois que nous dénonçons un problème que doivent supporter les copropriétaires des résidences Senioriales.

Suite à cet article dans le « Midi Libre », l'ADCS a fait parvenir un communiqué au journal afin de répondre à ce que nous considérons comme des mensonges. Car il est trop facile de dire n'importe quoi, c'est une habitude pour cette société (Voir aussi les articles de Nice-Matin et de Sud Ouest – puis nos commentaires). Le communiqué de presse – non paru – ci-après, recadre les choses afin de ne pas laisser sans suite des affirmations mensongères et une réponse uniquement destinée à nuire à une personne qui dérange.

Curieusement, la présidente du conseil syndical de la résidence de Villegly affichera une note signée d'elle qui précisait : »

« Compte tenu de nouvelles informations qui viennent de m'être transmises, j'ai retiré la lettre de l'ADCS aux copropriétaires des résidences « Senioriales ».

Et elle se permet d'écrire que le président de l'association, en mentionnant son nom :

« ...il cherche des soutiens à l'extérieur, par le biais de son association, qui fait de la désinformation, jouant sur la peur des gens, en vue de récupérer de nouveaux adhérents... ».

Il est fort regrettable que cette personne n'ait pas pris contact directement avec l'association, pour poser ses questions et comprendre. Quelles sont ces informations (nouvelles) qui lui ont été communiquées, par qui ?

Elle n'a pas voulu nous répondre car c'est nous qui l'avons contactée !